



Ecole Saint Joseph
3 bis rue du Chanoine Bouffort
35290 Saint Méen le Grand
Primaire : 02 99 09 65 01
eco35.st-joseph.st-meen-le-grand@enseignement-catholique.bzh

vendredi 30 août 2024

Objet : Circulaire de rentrée

Chers Parents,

Tout d'abord, je souhaite la bienvenue aux nouvelles familles qui arrivent dans notre école. Cette circulaire pour vous redonner les différents éléments pour la rentrée du 02 septembre 2024. Il y aura garderie lundi matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 19 heure.

Nous accueillons cette année dans l'équipe enseignante :

- Madame Camille FONTAINE en classe 10 CM1/CM2 qui sera présente le mardi en complément du poste de madame Alexia GARAUD
- Madame Julie MORIN en classe 4 GS/CP qui sera présente complément du poste de madame Virginie TESSIER
- Madame Ludivine LEMOT qui remplace madame Dominique DESBOIS en classe de CE1
- Madame Nadine TENOUX complètera l'équipe des ASEM en maternelle.

Pour les élèves de maternelle, les grilles seront ouvertes à partir de 8h30 et un accueil est prévu jusqu'à 8h50 dans les classes. Pour les élèves de l'élémentaire, les grilles de l'école seront ouvertes à partir de 8h30, les élèves rentreront en classe à partir de 8h45.

Un pot d'accueil sera offert par l'APEL pour vous accueillir le matin à 8h30. Je tiens à remercier les membres de l'APEL pour la tonte des espaces verts.

La sortie des classes se fera par le petit portail de la cour pour les classes de GS-CP, CP, CE1 et CE2 et par le grand portail pour les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 le midi et le soir.

Pour rappel les nouveaux horaires scolaires sont :

- **Pour la maternelle**
 - 08h30-08h45: accueil échelonné en classe
 - 08h45-11h50 : classe
 - 13h20-16h30 : classe
 - 16h50-17h20 : activité pédagogique complémentaire (APC) : deux fois par semaine

- **Pour le primaire**
 - 08h30- 08h45 : accueil échelonné en classe
 - 08h45-11h50 : classe
 - 13h20-16h30 : classe
 - 16h30-16h50 : sortie
 - 16h50-17h30 : Activité Pédagogique Complémentaire

Les horaires pour le temps péri-scolaire sont :

GARDERIE et ETUDE

La **garderie** est assurée le matin et le soir à l'école maternelle et primaire.

Pour les élèves de maternelle :

- le matin : de 07h30 à 08h30 (dans la salle polyvalente ou la cour maternelle)
- le soir : de 16h30 à 19h00 (dans la salle polyvalente ou la cour maternelle)

Pour les élèves de primaire :

- le matin : de 07h30 à 08h30 (dans la salle polyvalente ou la cour maternelle)
- le matin : de 8h00 à 8h30 (dans la salle bleue de primaire)
- le soir : de 16h30 à 16h50 (cour primaire)
- le soir : de 16h50 à 17h30 (salles d'études)
- le soir : de 17h30 à 18h00 (dans la salle bleue de primaire)
- le soir : de 18h00 à 19h00 (salle de garderie maternelle)

L'**étude** est assurée le soir à l'école élémentaire dans une salle.

- le soir : de 16h50 à 17h30

Pour faire suite terminer à une modification administrative, un nouveau mandat de prélèvement SEPA vous sera transmis par l'intermédiaire de votre enfant lors de la première journée. Merci de le signer et de le redonner impérativement avant le **09/09/2024.**

Je vous donne donc rendez-vous lundi pour cette rentrée des classes et vous souhaite une bonne fin de semaine.

Martin Bosse Platière